CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E14420** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2027**

ÉDITÉ LE **12/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1982
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/11/2005
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 324419043

Siret : **324 419 043 00025**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3222120

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 524812H1244000/001 607439/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 524812H1244000/001 607439/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/07/2026

Raison sociale : **SOCIETE PLUMAS**

21 RUE HECTOR BERLIOZ
72000 LE MANS

Téléphone : 02 43 28 43 55 **Fax :**
Portable : 06 09 47 39 51

Site Internet : plumas.fr
E-mail : secretariat@plumas.fr

Responsabilité légale :
LECA FINANCES (879 992 519) / LECHAT EDDY DIRECTEUR GÉNÉRAL / CAMUS DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/11/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/11/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/11/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	14/12/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/12/2023
o Ventilation mécanique	14/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/11/2026 10:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.